

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 18/09/2024 - 124538 - 2024 B 13348 - 848 134 433 - CERTIGAÏA GROUP

CERTIGAIA GROUP

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 500.000 euros

Siège social : 76 rue de la Pompe, 75016 Paris

848 134 433 R.C.S Paris

**ACTE SOUS SEING PRIVE DES DECISIONS UNANIMES DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 9 juillet
2024**

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 9 juillet 2024

A 8 heures,

La soussignée :

- **SAM & FAM INVEST**, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 1.000 €, dont le siège social est situé au 48 rue de la Tour, 75116 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 852 500 248, représentée par Madame Samantha ARVIV agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que présidente,

Ci-après désignée « **l'Associé unique** » ;

agissant en qualité d'associé unique de la société CERTIGAIA GROUP, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 500.000 €, dont le siège social est situé au 76 rue de la Pompe, 75016 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 848 134 433, représentée par M. Jérôme ALBA agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que président (ci-après désignée la « **Société** »),

propriétaire de l'intégralité du capital social et droits de vote de la société,

après avoir pris connaissance :

- Du texte des décisions proposées aux associés,
- Des statuts de la Société,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES CONFORMEMEMNT A L'ARTICLE 25 DES STATUTS DE LA SOCIETE :

- Déclarations
- Changement de Président,
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

(Déclarations)

L'Associé unique donne acte au Président de la Société de l'observation des dispositions légales et statutaires concernant la convocation de l'assemblée et la communication des documents sociaux, fait savoir qu'il renonce expressément et définitivement à se prévaloir de quelque manière que ce soit et à quelque titre que ce soit du non-respect du délai statutaire de convocation et de communication des informations relatives à la présente assemblée et déclare avoir été en mesure d'exercer pleinement son droit de communication et être en mesure de se prononcer en connaissance de cause sur l'ensemble des résolutions présentées à son approbation.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

(Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire)

Par lettre du 19 avril 2024, Monsieur Jérôme ALBA a démissionné de ses fonctions de Président de la Société. L'Associé unique de la Société a constaté cette démission par décision unanime du 19 avril 2024.

Par conséquent, l'Associé Unique, décide de nommer en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Jérôme ALBA en remplacement de Monsieur Jérôme ALBA démissionnaire, Monsieur Philippe CAILLEUX à compter du 9 juillet 2024 et pour une durée illimitée.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées des associés, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs attribués au Président conformément aux statuts de la Sociétés, Monsieur Philippe CAILLEUX est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société.

L'Associé Unique dispense expressément le Président démissionnaire du formalisme statutaire de notification et du respect du préavis statutaire.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

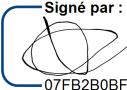
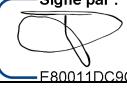
TROISIEME DECISION

(Pouvoirs pour formalités)

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au Président de la Société, au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte, aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôts, de publicité et autres qu'il appartiendra de faire en application de la législation ou de la réglementation applicable.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau dont l'ancien Président de la Société et par le nouveau Président de la Société.

L'Associé Unique <i>La société SAM & FAM INVEST</i>  DocuSigned by: 12/7/2024 14768754BD744AC...	Le nouveau Président <i>Monsieur Philippe CAILLEUX</i>  Signé par : 14/7/2024 07FB2B0BF5DE41F...
L'ancien Président <i>Monsieur Jérôme ALBA</i>  Signé par : 12/7/2024 F80011DC9C7C4E8	